



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

ANNEE 2026

Les objectifs et obligations du D.O.B.

1. Les objectifs du D.O.B.

Ce débat permet au comité syndical :

- de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité,

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Les obligations légales du D.O.B. :

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédents l'examen du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération (sans vote) afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Ce rapport doit comporter :

- les orientations budgétaires envisagées (évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement : hypothèses d'évolution en matière de fiscalité, de subventions, ...)
- la présentation des engagements pluriannuels ;
- les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette.
- les informations relatives à la structure des effectifs ;
- les informations relatives aux dépenses de personnel ;
- les informations relatives à la durée effective du travail.
- des objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement,
- des objectifs concernant l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Le contexte budgétaire national :

Les principales mesures fiscales pour le SIRCOB

En 2026, l'augmentation progressive du taux de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), fixé en fonction du mode de traitement, par tonne d'ordures ménagères, se poursuit. Elle est donc de 16 € la tonne.

En ce qui concerne le SIRCOB, la vente de vapeur a permis depuis 2019 une valorisation énergétique dont le rendement énergétique est supérieur à 65 %.

- La trajectoire de TGAP stockage :

(En euros par tonne)

Dangerosité des déchets	Tarif en 2026	Tarif en 2027	Tarif en 2028	Tarif en 2029	Tarif en 2030
Non dangereux	69	73	77	81	85
Dangereux	30,36	indexation	indexation	indexation	indexation

- La trajectoire sur les UVE entre 2026 et 2030 (le SIRCOB dépasse les 65 % de performance énergétique) :

(En euros par tonne)

Dangerosité des déchets	Performance de l'installation	Tarif en 2026	Tarif en 2027	Tarif en 2028	Tarif en 2029	Tarif en 2030
Non dangereux	De 65 % à 100 %	16	17	18	19	20
	Inférieure à 65 %	29	33	37	41	45 ^[Lois304]
Dangereux	-	15,18	indexation	indexation	indexation	indexation

Également dans la loi de finances 2026, concernant les déchets :

- Le gouvernement renonce à la taxe sur les emballages plastique
- il maintient la baisse de TVA sur la collecte et traitement : taux réduit unique de 5,5%

Ce contexte national reste défavorable à l'enfouissement (car cette augmentation de la TGAP se couple à une réduction des tonnes annuelles autorisées à l'entrée dans les centres d'enfouissement), avec deux types d'impacts pour le SIRCOB :

- Pour les déchèteries : Un renchérissement du tarif de traitement des « encombrants » qui se poursuit (de 95 €/t en 2020 à 290.50 €/t en 2026, soit une augmentation de 200 000 € pour ce seul poste de dépense du budget du SIRCOB, compte tenu des plus de 1000 t annuelles d'encombrants traités).

- Pour l'UVED : Un afflux de demandes de sociétés de traitement de déchets se détournant de l'enfouissement pour privilégier l'incinération, et une augmentation des tarifs « REFIOM » et « mâchefers ».

D'autres éléments – non fiscaux – vont impacter le SIRCOB dans les années à venir :

⇒ L'obligation de tri à la source (la « collecte séparée des bio-déchets », qui peut être la mise à disposition de composteurs) => baisse des tonnages d'ordures ménagères incinérées et augmentation de leur PCI moyen (et quelle organisation dans le SIRCOB ? Etude toujours en cours en 2025)

⇒ Le plan régional de prévention et de gestion des déchets et les projets des collectivités, qui prévoient l'ouverture et la fermeture de plusieurs sites de traitement des OMr en Bretagne => quelle nouvelle répartition des tonnages ?

⇒ Travail toujours en cours sur un modèle économique pour un four haut PCI en centre-Bretagne, avec des privés uniquement, ou partenariat public/privé, ou publics seul...

⇒ Le Centre de tri de Glomel était censé fermer en 2026, (étude de reconversion terminée) suite à la décision de CITEO de ne pas agréer les petits centres de tri (de moins de 30 000 tonnes / bassin de vie de 500 000 habitants), mais l'arrivée d'un nouvel éco-organisme concurrent, LEKO, changer la donne et permet d'envisager son maintien. Les coûts d'un maintien du site seront étudiés en 2026.

Le contexte budgétaire général du SIRCOB

L'organisation budgétaire :

Le SIRCOB est organisé autour de 4 budgets :

- **Budget « Sircob »**, qui contient les dépenses et recettes de l'usine d'incinération et fait également fonction de budget « général » du syndicat

- **Budget « déchèteries »**, avec une comptabilité analytique par déchèterie et par communauté de communes

- **Budget « centre de tri »**, spécifique à cet équipement

- **Budget « Réseau de chaleur »**, spécifique à l'opération de création du réseau et aux ventes de vapeur qu'il permet. Ce budget rembourse au budget « SIRCOB » des frais importants car il bénéficie de la création de vapeur, dont les coûts sont supportés par le budget « SIRCOB ».

Le personnel :

Les deux activités nécessitant le plus de personnel sont exercées par délégation d'exploitation.

Ainsi, 14 salariés travaillent pour l'UVED, sous délégation d'exploitation au groupe « SUEZ », et 18 salariés (dont 11 reconnus handicapés) travaillent au centre de tri de Glomel, sous délégation d'exploitation à la société « Ecotri », des Ateliers Protégés Fouesnantais.

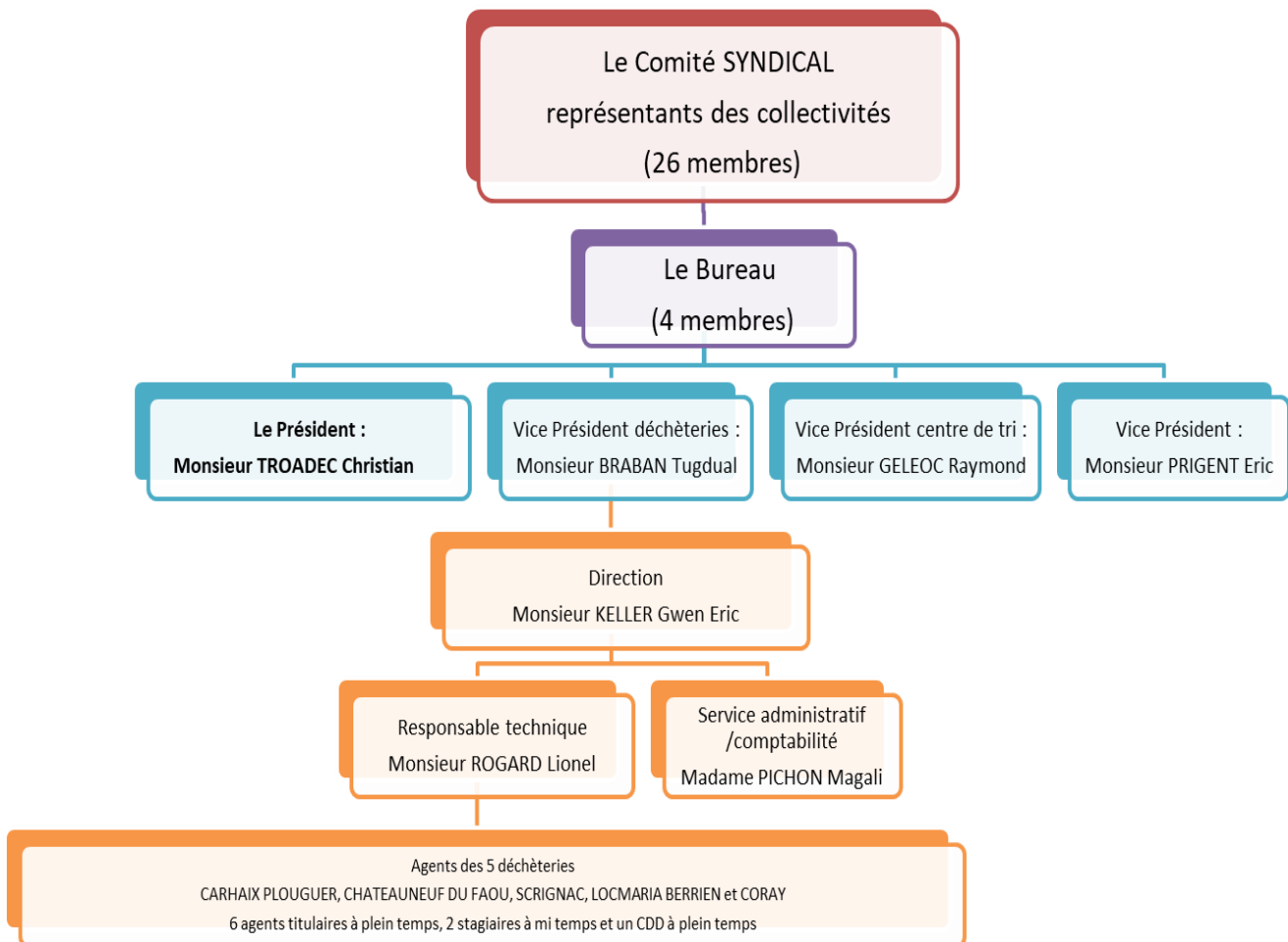
Les cinq déchèteries sont exploitées en régie (haut de quai), par 5 agents titulaires de catégorie C à temps plein, un CDD à temps plein et deux mi-temps en CDD.

Un responsable technique – agent de maîtrise, catégorie C – gère le quotidien administratif et technique des déchèteries, ainsi que les relations techniques avec les exploitants de l'UVED et du centre de tri pour 75% de son temps, les 25% restants étant dédiés aux remplacements nécessaires sur le poste de gardien de déchèterie.

Le secrétariat – comptabilité est assuré par un agent de catégorie C à temps plein, et la direction par un agent de catégorie A mise à disposition par POHER COMMUNAUTE à raison de 20% d'un temps complet depuis le 1^{er} février 2023.

Le temps de travail est de 35h par semaine (1607h/an), les heures supplémentaires effectuées sont récupérées ou placées sur Compte Epargne Temps.

Organigramme du SIRCOB :



L'état de la dette - liste des emprunts :

SIRCOB UVED

Libellé de l'emprunt	Montant emprunté	Durée du prêt	Montant du remboursement annuel	Dernière échéance le	Capital restant dû
Emprunt réseau de chaleur (*)	3 400 000,00 €	12 ans	301 880,08 €	30/06/2027	454 285.24 €
Emprunt mise aux normes UVED	1 891 556.00 €	15 ans	189 730.28 €	20/08/2039	1 733 926.35 €
TOTALUX			491 610.36 €		

emprunt est remboursé au budget SIRCOB par le budget annexe correspondant

à avoir : probable besoin d'une ligne de trésorerie durant l'année en fonction des tirages prévus pour les travaux envisagés.

Le nouvel emprunt plus conséquent (5 000 000 €) est en cours de négociation dans le cadre du nouveau contrat d'exploitation de l'UVED et des travaux de rénovation/modernisation de l'usine qui y sont prévus.

Déchèteries

Libellé de l'emprunt	Montant emprunté	Durée du prêt	Montant du remboursement annuel	Dernière échéance le	Capital restant dû
Construction déchèterie CHATEAUNEUF-DU-FAOU	600 000,00 €	30 ans	34 353.62 €	01/12/2048	460 000.00 €
Construction déchèterie CORAY	303 550,00 €	20 ans	22 999,28 €	15/06/2031	111 658.64 €
Rénovations déchèterie CARHAIX	284 548.00 €	25 ans	16 688.39 €	01/07/2048	258 938.68 €
Rénovations déchèterie CARHAIX	447 496.00 €	25 ans	27 880.48 €	01/10/2048	425 232.15 €
Rénovations déchèteries LOCMARIA et SCRIGNAC	160 743.00 €	25 ans	9 427.39 €	01/07/2048	146 276.13 €
Rénovations déchèteries LOCMARIA et SCRIGNAC	252 794.00 €	25 ans	15 749.92 €	01/10/2048	240 216 ;48 €
Travaux d'accès en déchèterie (toutes déchèteries)	541 553.00 €	10 ans	70 215,75 €	15/08/2035	528 014,17 €
TOTALUX			197 314.83 €		

Libellé de l'emprunt	Montant emprunté	Durée du prêt	Montant du remboursement annuel	Dernière échéance le	Capital restant dû
Modernisation et extension centre de tri	900 000,00 €	15 ans	75 782.75 €	19/09/2029	332 714.86 €
TOTAUX			75 782.76 €		

Ces emprunts sont effectués à taux fixe, pour la plupart, une partie des nouveaux emprunts pour les déchèteries de Carhaix et Locmaria sont cependant à taux variable, indexés sur le livret A.

4 Le contexte budgétaire pour l'Usine d'Incinération

4-1. Exercice 2025

Le réseau de chaleur a fonctionné toute l'année, la production de vapeur au niveau de l'incinérateur a été de 68 435 Mwh en 2025 (72 276 Mwh en 2024).

La consommation de Nutribabig a été de 42 375 Mwh en 2025 (45 462 Mwh en 2024) on retombe donc ainsi en-dessous des 43 000 Mwh minimum prévus au contrat de vente.

4-1-1. Bilan global Usine d'Incinération

Tonnage reçu : 29 275.485 T en 2025 (31 616.101 T en 2024) répartis principalement comme suit :

- 11 695.685 T des adhérents (12 603.921 T en 2024)
- 1 801.24 T des déchèteries (1 667.94 T en 2024)
- 4 732.04 T de vide de four (7 491.70 T en 2024)

Les tonnages 2025 sont comparables à ceux de 2024, le vide de four provenait par contre majoritairement de Lorient agglomération, grâce à une nouvelle convention de long terme qui saturera l'UVED.

Les investissements réalisés : Poursuite des études sur les mises aux normes et le devenir de l'UVED, début de travaux de mise aux normes incendie.

La construction de nouveaux bâtiments (stockage de REFIOs, maintenance, salle pédagogique et bureaux du SIRCOB) est prévue avec le renouvellement du contrat d'exploitation.

Suite à la baisse de tarif votée en 2023, il a fallu remonter les tarifs en 2024 et 2025 et il sera à nouveau proposé une augmentation du tarif d'incinération en 2026.

4-1-2. Les résultats financiers estimés de l'exercice 2025 SIRCOB et réseau de chaleur

Section de fonctionnement **budget SIRCOB**

- Dépenses : 4 558 697.36 € (*4 170 088.12€ en 2024 - 3 776 769.89€ en 2023*)
- Recettes : 4 648 796.41 € (*4 273 459.09€ en 2024 - 3 793 490.14€ en 2023*)

Section d'investissement

- Dépenses : 428 103.03 € (*2 996 981.27€ en 2024 - 829 818.48 € en 2023*)
- Recettes : 531 414.48 € (*2 387 784.11€ en 2024 - 540 369.14€ en 2023*)

Sur l'exercice 2025 on constate un excédent de fonctionnement de 90 099.05 € (*excédent de 270 091.22 € en 2024*), qui s'ajoute pour constituer un excédent réel de fonctionnement de 360 190.27 €.

Un excédent d'investissement de 106 629.45€ en 2025 et déficit 2024 reporté de 281 783.12 € expliquent le déficit d'investissement cumulé de 175 153.67 €.

Le déficit d'investissement 2025 est dû à l'acquisition de terrains pour accueillir un serriste, terrains dont l'acquisition a pris plus longtemps que prévu suite à une intervention de la SAFER, et n'ont donc pas pu être commercialisés la même année.

Section de fonctionnement **budget réseau de chaleur**

- Dépenses : 1 455 481.87 € (*1 822 681.03 en 2024 - 1 362 627.34€ en 2023*)
- Recettes : 1 629 159.80 € (*1 688 900.56 en 2024 - 1 671 577.45€ en 2023*)

Section d'investissement

- Dépenses : 393 049.52 € (*393 279.93€ en 2024 - 385 471.07 € en 2023*)
- Recettes : 393 049.52 € (*389 238.88€ en 2024 - 370 408.22€ en 2023*)

Sur l'exercice 2025 on constate un excédent de fonctionnement de 173 677.93 € il y avait un excédent reporté de 187 584.84 € ce qui permet un excédent cumulé à 361 262.77 €.

Le résultat de la section d'investissement 2025 est néant.

Il n'y avait pas de déficit reporté cela porte le résultat à zéro en cumulé.

4-2. Perspectives à moyen et long terme :

4-2-1 Etat de la dette

Le budget « SIRCOB » supporte les emprunts de l'usine, mais également l'emprunt « réseau de chaleur » remboursé par le budgets annexe « réseau de chaleur ».

Suite à la baisse des tarifs décidée en 2023, un emprunt de 1 891 556.00 € a été réalisé en 2024 pour financer les mises aux normes BREF de l'UVED (initialement prévues sans recourir à l'emprunt).

Les autres projets de modernisation sont lancés dans le cadre du marché global de performance sur l'UVED, lancé le 1^{er} janvier 2026.

Après avoir consommé en deux ans la somme mise en réserve pour les travaux de mise aux normes de l'UVED en baissant de 10€/t le tarif d'incinération en 2023 (quand le coût d'incinération augmentait de 14,97 €/t d'une année sur l'autre), et en le maintenant à un niveau en dessous des besoins en 2024 (augmentation de 6 €/t du tarif à 80,50 €/t HT contre 90,50 € HT proposés par les services car augmentation de 8,95 €/t du coût d'incinération), il reste nécessaire de restaurer une capacité d'autofinancement en remontant le tarif à minima de 14 €/t pour compenser les 27,92 €/t de hausse des coût d'incinération en 3 ans quand les tarifs incinération adhérent baissaient dans le même temps de 6,40 €.

Le nouveau contrat fait apparaitre une augmentation des coûts de 19,65 €/tonne entrante, passant de 113,50 à 133,15 €/tonne.

SIRCOB UVED

Libellé de l'emprunt	Montant emprunté	Durée du prêt	Montant du remboursement annuel	Dernière échéance le
Emprunt réseau de chaleur (*)	3 400 000,00 €	12 ans	301 880,08 €	30/06/2027
Emprunt mise aux normes UVED	1 891 556.00 €	15 ans	189 730.28 €	20/08/2039
TOTAUX			491 610.36 €	

emprunt est remboursé au budget SIRCOB par le budget annexe correspondant

4-2-2 Exploitation de l'UVED :

Le marché d'exploitation se terminait au 31/12/2025, un nouveau marché a été passé en intégrant tous les projets évoqués.

Pour ce qui est du fonctionnement :

Pour la partie forfaitaire exploitation (imputation 611), on passe de 1 656 724,68 € (55,22 €/T) en 2025 à 2 161 435,80 € en 2026 (72 €/t).

Pour la partie proportionnelle exploitation (imputation 611) on passe de 17.24€ en 2025 à 16.61 €/t en 2026.

Pour la partie forfaitaire gros entretien (imputation 615221), on passe de 157 006 € en 2025 (5,23 €/t) à 357 708 € (11,92€/t) en 2026.

Pour la partie proportionnelle gros entretien (imputation 615221) on passe de 11.54 € la tonne en 2025 à 7,72 €/T en 2026.

Pour la partie forfaitaire exploitation imputation 611 concernant le réseau de chaleur on passe de 33 462,84€ en 2025 à 4 999,00 € en 2026.

Pour la partie forfaitaire gros entretien imputation 615221 concernant le réseau de chaleur on passe de 14 626,68 € en 2025 à 12 714,24 € en 2026.

Les perspectives restent incertaines pour les prochaines années, avec notamment l'arrêt de plusieurs unités de traitement des ordures ménagères en Bretagne en suspens, la création de potentielles nouvelles unités à haut PCI (Cf. étude SYMEED 29 et Région Bretagne), et la prolongation de la fermeture temporaire de l'UVED de Rennes.

Le SIRCOB a cependant sécurisé son approvisionnement pour les prochaines années en signant une convention de 7 ans avec Lorient Agglomération, et travaille sur un projet de deuxième usine d'incinération.

4-2-3 Constats sur le fonctionnement du site et les investissements à venir

Le site fonctionne bien et est bien entretenu, mais quelques « point noirs » sont identifiés et seront rectifiés :

L'adaptation aux nouvelles normes sur les émissions de polluants atmosphériques a entraîné de gros investissements sur l'usine (2 497 096.05 € avenant n°7).

La défense incendie ne correspond plus aux attentes des services inspecteurs des assurances, et sa réfection complète est incluse dans le nouveau contrat.

Les bigbags de REFIOM sont stockés dehors. Ce sont des produits hautement toxiques qui seront stockés hors des zones de giration d'engins pour éviter tout risque, dans un nouveau bâtiment.

Le hangar de stockage du matériel de maintenance de l'usine est situé sur le périmètre de la déchèterie, ce qui entraîne des conflits d'usage de la zone « bas de quai », cela est prévu dans le nouveau bâtiment.

Enfin, des travaux d'amélioration du four pour garantir sa pérennité vont être réalisés afin de lui assurer au moins une quinzaine d'année d'exploitation supplémentaires.



Parallèlement, une étude d'optimisation des récupérations d'énergie et d'extension du réseau de chaleur a été réalisée. Elle pourrait permettre d'ajouter une serre agricole à proximité de l'UVED (36 Ha ont été acquis pour cela) et de lancer un réseau de chaleur urbain sur la ville de Carhaix.

L'étude a par contre montré une potentielle récupération de plus de 10 000 Mwh supplémentaires sur l'UVED.

Tous ces éléments sont discutés dans le cadre du MGP en cours de passation.

Les investissements à moyen terme seront donc les suivants :

Pour l'usine actuelle, en cours d'étude et potentiellement intégrés dans les travaux du prochain contrat (consultation en cours, en phase négociation) :

- Ajout d'une récupération des métaux non ferreux, et un bâtiment REFIOM/maintenance/vestiaires
- Ajout d'une salle pédagogique et de bureaux du SIRCOB (locataire de ses bureaux actuels (7800 €/an, soit 156 000 € en 20 ans)
- Et tout le revamping nécessaire pour prolonger la vie de l'UVED.

Le coût de ces travaux est de 5 000 000 € le but annoncé dans les DOB précédents étant de ne pas dépasser les 10 Millions d'Euros.

D'autres investissements pourraient être envisagés :



- Ajout d'une plateforme mâchefers,
- Optimisation énergétique par récupération des chaleurs fatales perdues Prestation supplémentaire possible dans le nouveau contrat : 10 000 Mwh/an, coût investissement : 6 576 000 €.
- Ajout de 1,6 ha de photovoltaïque pour la consommation énergétique du site, posés sur l'ancienne décharge

Pour l'éventuelle deuxième usine, une étude vient de se terminer sur un dimensionnement prévu combler les potentialités de consommation du territoire, et des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités et entreprises :

- L'objectif (reste un objectif, pas une obligation) est la saturation des besoins de chaleur du territoire, avec comme besoins supplémentaires identifiés (estimations) : Sodiaal : 75 000 Mwh/an ; Serriste : jusqu'à 75 000 Mwh ; réseau de chaleur urbain : 15 000 Mwh.
- Vu l'incertitude à long terme sur l'évolution des quantités et typologie de déchets, possibilité d'intégrer des privés dans le tour de table et la potentielle structure créée.
- Question du porteur du projet : pas d'idée préconçue sur le montage juridique, trois possibilités étudiées : portage 100 % privé, portage en partenariat public/privé, ou portage 100 % public, avec les collectivités concernées identifiées (contacts à consolider avec Lorient agglomération, vanne agglomération et son syndicat le SYSEM, Auray Quiberon terres Atlantiques, et Kerval, bien avancés avec plusieurs d'entre eux).

4-3. Exercice 2026

4-3-1. Dépenses

La structure des coûts de l'incinération :

Il est intéressant de voir les coûts fixes et variables qui s'appliquent à chaque tonne de déchets entrant sur l'UVED de Carhaix :

Le « cout de traitement à la tonne » est de 147,07 €/tonne (129,69 €/t en 2025, 125,92€ en 2024, 116,97 €/tonne en 2023 et 102.00 €/tonne en 2022), ventilé comme suit (simulation à 30 000 tonnes pour les chiffres forfaitaires) :

- **TGAP : 16 €/t**
- Taxe communale : **1,5 €/t**
- Autres **taxes** (notamment foncière) : **3.70 €/t** (total forfaitaire de 111 000€)
- **Analyses** surveillance rejets : désormais porté par SUEZ (avant : **1.83 €/t**, coût de 55 000 €/an)
- Transport et traitement **mâchefers** : **11,5 €/t** (coût de 57.50 € la tonne de mâchefers et 20.98% de mâchefers)
- Transport et traitement **REFIOMS** : **6.12 €/t** (coût de 197.28€ la tonne de refiom et 3.10% de refiom)
- **Forfait** payé à l'exploitant : **72,00 €/t**
- **Part variable** payée à la tonne à l'exploitant : **16,61€/t**
- **GER part forfaitaire** : **11,92 €/t**
- **GER variable à la tonne** : **7,72 €**

Cela ne tient pas compte des emprunts éventuels et investissements divers, ni des autres frais de structure du SIRCOB, mais uniquement les coûts directs de l'incinération.

Pour les années suivantes, les perspectives pourraient être celles-ci :

Fonctionnement : Les révisions indiciaires continueront à faire augmenter le GER, et les coûts de fonctionnement.

Les investissements à court terme :

- Revente des terres alentour : 220 000 €, (ou location) possibilité de revente de la maison, du hangar et des silos selon les projets.

- Pas de nouveaux investissements en 2027, sauf éventuellement levée de l'option « récupération de chaleur » si engagement d'un serriste.

4-3-2. Recettes

Traitement des ordures ménagères à la tonne :

Plusieurs contrats avec des industriels ou des syndicats voisins ont été négociés avec des tarifs à la hausse, l'objectif de ne plus contractualiser en dessous du tarif « adhérents » avec les non-adhérents a été atteint.

Les conventions avec les industriels ont cependant été sérieusement restreintes à cause du PCI trop élevé des déchets apportés, et les déchets de Lorient Agglomération ont comblé les besoins.

Légère diminution des recettes liées à la valorisation énergétique du réseau de chaleur à l'usine SODIAAL : les perspectives sont bonnes, malgré une année 2025 en demi-teinte à cause d'un arrêt long de l'usine Sodiaal qui a empêché d'atteindre le seuil minimal contractuel, comme en 2023.

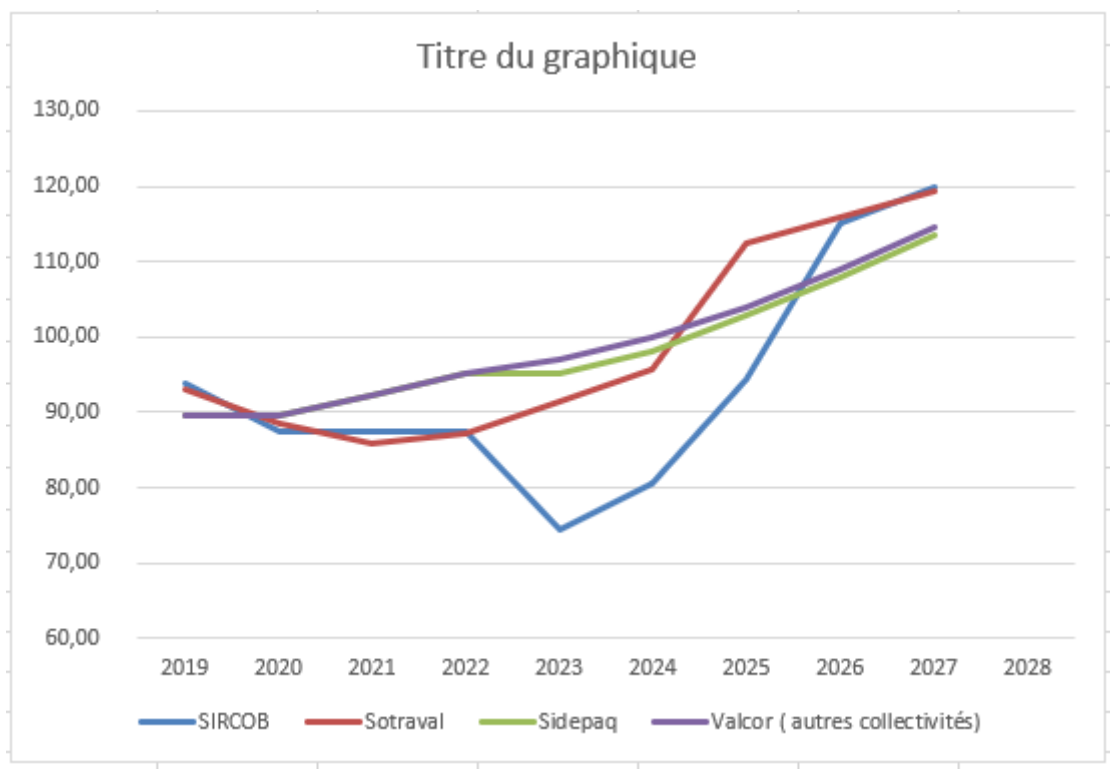
La révision de prix au 1^{er} janvier 2026 nous donne un tarif à 33,46 €/Mwh (moins 1.29 € par rapport à 2024 et moins 0.52€ par rapport à 2025)

La recette vapeur pourrait atteindre 1,4 millions d'euros, soit 46 à 47 €/tonne entrante, dont 1 million reversé au budget général une fois les dépenses « réseau de chaleur » payées, soit environ 33 € la tonne entrante.

Après la diminution des tarifs en 2023, proposition de viser une augmentation des tarifs hors TGAP pour 2026 afin de retrouver une CAF qui permettra d'emprunter sans inquiéter les banques, un tarif de 115 €/t hors TGAP serait nécessaire.

Tarifs des autres UVED du Finistère

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
SIRCOB	93,76	87,50	87,50	87,50	74,50	80,50	94,50	115,00	120,00
Sotraval	93,00	88,44	85,94	87,17	91,40	95,80	112,40	115,77	119,25
Sidepaq	89,68	89,68	92,34	95,14	95,14	97,99	102,89	108,03	113,44
Valcor (autres collectivités)	89,68	89,68	92,34	95,14	96,99	99,90	103,90	109,09	114,55



Le tarif appliqué à la convention avec Lorient Agglomération est celui des communes extérieures au SIDEAQ : 102,89 €/t HT soit 120,39 €/t TGAP et taxe communale incluses en 2025.

4.4. Conclusion pour le budget de l'usine d'incinération

Il est proposé à l'Assemblée de se positionner sur quelques grands principes essentiels :

- Viser un tarif qui permet de rétablir une CAF positive et anticiper les investissements à venir. En l'état actuel des éléments budgétaires connus, ce tarif ne saurait être inférieur à 115 €/t HT, il serait plus prudent de prendre une petite marge de 5 €/t supplémentaire.
- Conserver une gestion rigoureuse

L'accompagnement par un bureau d'études pour le suivi et le contrôle de l'exploitant de l'UVED a été acté, à partir de 2026. Il s'agit du cabinet Naldeo, qui a rédigé le marché et suivi sa mise en œuvre.

Les services du SIRCOB continuent à travailler auprès du SGC pour comprendre le décalage existant entre nos résultats et la trésorerie réelle du réseau de chaleur qui empêche le reversement d'une partie des sommes prévues du budget « réseau de chaleur » au budget « UVED ».

5 Le contexte budgétaire pour les déchèteries

5-1. Exercice 2025

5-1-1. Bilan global des déchèteries

Tonnage collecté sur l'ensemble des déchèteries : 17 696.15 T (17 503.89 T en 2024, 15 426.26 T en 2023, 15 073.54 T en 2022, 17 193 T en 2021)

- 7 610.17 T pour Carhaix (7 288 T en 2024)
- 5 278.32 T pour Châteauneuf (5 426.26 T en 2024)
- 1 751.90 T pour Coray (1 695.03 T en 2024)
- 2 672.38 T pour Locmaria Berrien (2 633.66 T en 2024)
- 383.39 T pour Scignac (460.93 T en 2024)

Les investissements réalisés en 2025 :

- Travaux de rénovation terminés – mise aux normes des déchèteries de Carhaix, Locmaria, Scignac.
- Mise en place du contrôle d'accès.

5-1-2. Les résultats financiers estimés de l'exercice 2025 des déchèteries

Section de fonctionnement

- Dépenses : 1 988 820.15 € (1 859 113.84 en 2024 - 1 476 866.80 € en 2023)
- Recettes : 2 032 735.50 € (1 956 229.21€ en 2024 - 1 525 780.20 € en 2023)

Section d'investissement

- Dépenses : 168 317.12 € (136 771.61€ en 2024 - 1 038 881.78 € en 2023)
- Recettes : 541 553.00 € (319 902.67€ en 2024 - 1 327 779.60 € en 2023)

Excédent de fonctionnement 2025 de 43 915.35 € auquel se rajoute l'excédent reporté de 145 942.10 ce qui nous donne un résultat cumulé de 189 857.45€ d'excédent.

En Investissement, on constate en 2025 un excédent de 373 235.88 €. L'excédent reporté était de 130 887.92 €, le résultat réel d'investissement est donc excédentaire de 504 123.80 €.

5-2. Les perspectives à moyen et long terme :

5-2-1 Etat de la dette

Déchèteries					
Libellé de l'emprunt	Montant emprunté	Durée du prêt	Montant du remboursement annuel	Dernière échéance le	Capital restant dû
Construction déchèterie CHATEAUNEUF-DU-FAOU	600 000,00 €	30 ans	34 353.62 €	01/12/2048	460 000.00 €
Construction déchèterie CORAY	303 550,00 €	20 ans	22 999,28 €	15/06/2031	111 658.64 €
Rénovation déchèterie CARHAIX	284 548.00 €	25 ans	16 688.39 €	01/07/2048	258 938.68 €
Rénovation déchèterie CARHAIX	447 496.00 €	25 ans	27 880.48 €	01/10/2048	425 232.15 €
Rénovations déchèteries LOCMARIA et SCRIGNAC	160 743.00 €	25 ans	9 427.39 €	01/07/2048	146 276.13 €
Rénovations déchèteries LOCMARIA et SCRIGNAC	252 794.00 €	25 ans	15 749.92 €	01/10/2048	240 216 ;48 €
Contrôles d'accès en déchèterie (toutes déchèteries)	541 553.00 €	10 ans	70 215,75 €	15/08/2035	528 014,17 €
X			197 314.83 €		

5-2-2 Exploitation des déchèteries :

L'exploitation des déchèteries du SIRCOB se fait en régie pour le haut de quai, et par contrats sur les bennes, transport et traitement.

L'équipe de 9 personnes (en comptant le responsable technique) est tout juste suffisante pour les 5 déchèteries, notamment lors de congés, d'arrêts maladies, et tous les lundis et samedis, jours de forte affluence durant lesquels toutes les déchèteries sont ouvertes en même temps. Depuis février 2023 un des gardiens est passé responsable technique à 75% et est resté agent de déchèterie pour 25% de son temps. Deux agents en CDD ont été nommés stagiaires à mi temps. Un CDD à temps complet a été contracté en novembre 2025 pour palier au départ en retraite d'un agent titulaire à temps plein.

Les recrutements d'agents à mi-temps permettent aux gardiens d'être deux lors des jours d'affluence, à Carhaix, et plus sécurisant également à Châteauneuf-du-Faou.

A noter : plusieurs gardiens ayant été placés en maladie ou mi temps thérapeutiques, sur 2025 (et un encore en 2026) cela impacte l'organisation du service et les finances (coût de fonctionnement pour remplacement).

5-2-3 Constats sur le fonctionnement des sites et les investissements à venir

Le fonctionnement des 5 sites était très différent, et l'harmonisation des pratiques sur les 5 déchèteries est terminée.

Chaque cas étant particulier, des programmes de remise aux normes, de rénovation ou d'optimisation étaient à prévoir site par site et ont été réalisés, occasionnant une série d'emprunts en 2024.

Les travaux les plus importants ont été effectués à Carhaix et à Locmaria, travaux effectués à minima à Scignac, la déchèterie de Châteauneuf est neuve, et des travaux légers d'agrandissement/mise aux normes sont en cours à Coray.

Le dernier élément à rajouter est désormais le contrôle d'accès, en cours de déploiement, dont le coût pour l'ensemble des déchèteries est d'environ 500 000 €.

5-3. Exercice 2025

5-2-1. Dépenses

Les propositions pourraient être celles-ci :

Les investissements :

- Suite des travaux de mise aux normes de la déchèterie de Coray
- Contrôle d'accès en déchèteries la refacturation de l'emprunt se fera au prorata des investissements nécessaires par déchèterie

Coût total contrôle d'accès aux déchèteries		
451 294.01		%
65837.90	Carhaix	14.59
86 671.82	Chateauneuf	19.21
83928.17	Locmaria	18.60
126901.22	Coray	28.12
87 954.90	Scignac	19.49

Fonctionnement :

Augmentation des coûts de traitement pour les encombrants, arrivée potentielle de nouvelles REP (bâtiment, jardin, jouets, sports...).

Le remboursement des intérêts des emprunts et de l'amortissement des travaux de rénovation des déchèteries vont constituer une nouvelle dépense obligatoire du budget déchèteries.

5-2-2. Recettes

Refacturation des coûts de fonctionnement et d'investissement (amortissements) aux collectivités adhérentes en fonction des dépenses de chaque site.

5-3. Conclusion pour le budget des déchèteries

Il est proposé à l'Assemblée de se positionner sur quelques grands principes essentiels :

- Finir les travaux de conformité sur la déchèterie de de Coray
- Conserver une gestion rigoureuse et étudier les différentes filières de traitement des déchets pour minimiser les augmentations de coût.
- Mise en place effective du contrôle d'accès dans toutes les déchèteries du SIRCOB en 2026.

A noter que les travaux de Locmaria et Scrignac, ayant permis de rajouter des bennes et ainsi d'améliorer le tri, ont également eu un impact financier positif non négligeable en diminuant notamment les tonnages de la benne « encombrants ».

6. Le contexte budgétaire du centre de tri

6-1. Exercice 2025

6-1-1. Bilan global du Centre de Tri

Tonnage adhérents traité en 2025 : 3 489.45 T en comptant les refus de tri

(2865.00 T en 2024, 2 617.94 T en 2023, 2 708.08 T en 2022, 2 459.72 T en 2021) dont :

Le tonnage global 2025 des adhérents augmente donc fortement depuis 2 ans.

A noter la très forte baisse des journaux-magazines-revues qui se poursuit... et un taux de refus qui reste relativement bas (10,94%) pour un passage à l'extension des consignes de tri, mais qui a beaucoup augmenté sur la CCKB et Poher Communauté.

Les coûts d'exploitation du contrat avec les Ateliers Protégés Fouesnantais sont de deux ordres :

- Une « part fixe » répartie entre les collectivités en fonction du nombre d'habitants (557 296.38 € au 1^{er} janvier 2026)
- Une part variable à la tonne traitée, différente selon les matériaux (230,52 € sur le multimatériaux, 69.60 € sur les cartons et papiers, dans le nouveau contrat).

Les recettes des ventes de produits et les soutiens financiers des éco-organismes sont perçus directement par les collectivités, le SIRCOB n'a que peu d'informations à ce sujet. Les prix de reprises restent très instables d'un mois sur l'autre.

Les investissements

- Etude de reconversion du site : achevée, montre l'absence de pertinence de l'arrêt du site avant 2029, va être remise à jour, mais avec l'arrivée de l'éco-organisme LEKO, il sera également étudié l'opportunité ou non de prolonger la durée de vie du site.

6-1-2. Les résultats financiers estimés de l'exercice 2025 du Centre de Tri

Section de fonctionnement

- Dépenses : 1 214 085.00 € (*1 143 054.42€ en 2024 - 1 152 047.95 en 2023*)
- Recettes : 1 278 147.93 € (*1 194 724.45€ en 2024 - 1 409 188.95 € en 2023*)

Section d'investissement

- Dépenses : 65 921.68 € (*73 462.33€ en 2024 - 66 247.64 € en 2023*)
- Recettes : 65 639.93 € (*91 222.46€ en 2024 - 48 769.26 € en 2023*)

Sur l'exercice 2025 on constate un excédent de fonctionnement de 64 062.93 €, auquel s'ajoute l'excédent 2024 de 151 948.64 €, soit un excédent total 216 011.57 €.

La section d'investissement présente un résultat déficitaire de 281.75 € en 2025. L'excédent d'investissement reporté était de 281.75 € ce qui nous donne un résultat de 0€.

6-2. Perspectives à moyen et long terme :

6-2-1 Etat de la dette

Centre de tri

Libellé de l'emprunt	Montant emprunté	Durée du prêt	Montant du remboursement annuel	Dernière échéance le
Modernisation et extension centre de tri	900 000,00	15 ans	75 782.75 €	19/09/2029
Annuité totale			75 782.75 €	

6-2-2 Exploitation du Centre de tri :

Le contrat d'exploitation se terminait au 31/12/2019, il a été prolongé de façon expresse en 2020, pour laisser place à un nouveau contrat par « marché global de performance » de 2021 (année de travaux, nouveaux tarifs à partir de 2022) à 2026 (CITEO a agréé le centre en extension des consignes de tri jusqu'au 31/12/2025, avec une année supplémentaire possible en fonction des résultats de l'étude de reconversion du site), mais pour objectif de maintenir le centre de tri jusqu'à la fin de l'emprunt en 2029.

L'exploitation en extension des consignes de tri se passe bien (18 salariés des APF sur site, dont 11 travailleurs reconnus handicapés).

La qualité du tri (faible nombre d'erreurs de tri dans les matériaux au sortir du centre) était l'une des meilleures au niveau national, elle reste très bonne malgré les nouvelles machines.

6-2-3 Constats sur le fonctionnement du site et les investissements à venir

Le site a été mis aux normes pour correspondre aux nouveaux standards « d'extension des consignes de tri » appelés « flux développement ». Pour optimiser le fonctionnement du site, un deuxième trieur optique serait l'idéal.

Le coût des travaux de mise aux normes (environ 1,5 millions d'Euros) a été supporté par les APF, via l'appel d'offres de conception-réalisation-exploitation-maintenance pour la mise aux normes de ce site, via un marché global de performance. Sortir de ce contrat avant son terme en 2029 comporterait un coût très important pour le SIRCOB, à hauteur de l'amortissement restant pour les APF.

6-3. Exercice 2026

6-3-1. Dépenses

Les propositions pourraient être celles-ci :

- Pas de nouveaux investissements en 2026
- Evolution indiciaire du coût de traitement pour 2026

6-3-2. Recettes

Refacturation des coûts de fonctionnement et d'investissement aux collectivités adhérentes en fonction des apports de chaque collectivité

6-4. Conclusion pour le budget et l'avenir du centre de tri


Il est proposé à l'Assemblée de se positionner sur quelques grands principes essentiels :

Choix de la stratégie sur le devenir du centre de tri suite aux études menées : poursuite des études pour comparer les scénarii de reconversion ou de poursuite après 2029.

La fin de l'étude sur la mutualisation de la collecte du tri, avec le complément demandé par la CRC sur la mutualisation de l'ensemble de la compétence collecte, devrait aboutir sur un choix d'organisation par les élus du nouveau mandat courant 2026.

A noter :

En 2025, pour 3 489,45 tonnes, le cout de total du centre de tri a été de 1 214 085,00 €, soit 347,98 €/t, inférieur aux estimations des études de 2021 lors du choix du scénario (1a)



SIRCOB

Quelques chiffres :

Les coûts des différents scénarios étudiés actualisés en fonction du taux de refus

	1 - Coût transport	2 - Coût transfert	3 - Coût tri	4 - Amortissements restants	Coût moyen sans amortissements	Coût moyen avec amortissements
Coûts à tonne Actuel (2018)	-	-	275 €/t	34 €/t	275 €/t	309 €/t
Scénario 1a (centre de tri de Glomel modernisé 1,5 M€ 7 ans)	-	-	301 €/t	71 €/t	301 €/t	372 €/t
Scénario 1b (centre de tri de Glomel modernisé 1,5 M€ 5 ans)	-	-	301 €/t	100 €/t	301 €/t	401 €/t
Scénario 2 (centre de transfert à Glomel)	34 €/t	46 €/t	229 €/t	29 €/t	309 €/t	338 €/t
Scénario 3a (centre de transfert à Carhaix)	37 €/t	70 €/t	229 €/t	29 €/t	336 €/t	365 €/t
Scénario 3b (transfert direct vers centres de tri)	155 €/t	-	229 €/t	29 €/t	384 €/t	413 €/t

COUT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2025

Dépenses	CARHAIX	CHATEAUNEUF	SCRIGNAC	LOCMARIA	CORAY		
factures N-1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Location et vidage de bennes	89 844.63	68 038.71	10 844.30	35 556.01	23 420.93		
Transport	44 908.38	39 896.02	4 805.31	21 158.26	19 138.75		
Traitement	371 474.66	252 990.08	30 028.06	161 651.49	101 157.21		
Valorisation	-40 808.64	-30 753.63	-4 122.16	-15 233.69	-11 108.17		
Total exploitation	465 419.03	330 171.18	41 555.51	203 132.07	132 608.72		
Total personnel (ligne collecte)	145 775.57	90 036.16	17 581.95	51 431.90	41 137.83		
Factures diverses (ligne collecte)	33 375.44	23 148.44	13 197.23	16 390.41	23 056.84		
charges de structures	15 372.32	8 639.62	0.00	5 988.07	0.00		
Frais salaires (ligne collecte)	21 372.81	12 040.32	2 650.20	7 524.42	5 679.53		
Emprunts	50 255.56	40 466.56	3 611.85	30 574.28	28 459.77	intérêts	66 725.65
						capital	86 642.37
Recettes artisans	23 302.25	16 038.50	107.50	2 473.00	3 181.00		
TOTAL GÉNÉRAL	708 268.48	488 463.79	78 489.24	312 568.15	227 761.69		
<i>TOTAL ANNUEL</i>	<i>1 815 551.36</i>						
Pour remplir SINOE							
Ligne transport	357 611.30 €						
Ligne traitement	723 496.29 €						
DASRI, amiante et DMS	193 805.21 €						
Collecte	571 124.72 €						
Charges de structure	32 754.00 €					voir onglet personnel	
Prévention	30 000.00 €						
Vente de matériaux	- 52 614.76 €						
Soutiens	- 49 411.53 €						
Redevance spéciale facturation à l'usager	- 45 102.25 €						
TOTAL	1 761 662.98 €						

Tonnages total collectés 2025

Déchets collectés	Déchèteries					TOTAL	2024
	Carhaix	Châteauneuf	Scrignac	Locmaria	Coray		
végétaux	3 183.88	1 748.24	0.00	838.00	726.10	6 496.22	6776.8
gravats	1 485.21	1 380.00	93.64	578.16	346.30	3 883.31	3343.09
encombrants	421.84	268.50	46.87	246.66	143.16	1 127.03	1204.4
bois A		93.03		49.74		142.77	145.42
bois B	507.48	339.88	63.86	232.50	178.96	1 322.68	1436.34
cartons	108.82	72.10	4.94	42.16	14.34	242.36	224.9
incinérables	640.30	372.36	57.76	231.72	118.20	1 420.34	1272.76
ferraille	295.12	227.17	33.46	98.04	87.80	741.59	714.95
batterie	6.46	3.68	0.00	2.31	0.57	13.02	11.15
dds	25.85	23.59	2.72	12.58	5.94	70.67	69.3
eco dds	19.723	16.215	1.964	8.430	4.644	50.976	49.69
papier	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3.5
amiante	118.58	120.40	8.50	20.78	26.70	294.96	238.38
huile alimentaire	0.80	0.38	0.18	0.31	0.00	1.667	6.73
huile usagée	10.53	12.96	2.07	6.03	3.51	35.10	28.43
deee	226.56	165.50	19.71	86.70	48.34	546.81	579.52
meuble bois	342.14	261.59	0.00	0.00	0.00	603.73	570.52
meuble multi	196.16	160.98	47.42	216.58	47.42	668.56	791.72
pneus	19.28	10.44				29.72	27.73
encre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0
pires	1.978	1.879	0.154	1.695	0.523	6.229	5.63
néons	0.64	0.43	0.06	0.11	0.11	1.36	1.81
lampes	0.40	0.33	0.08	0.21	0.06	1.080	1.12
café	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0
TOTAL	7 611.74	5 279.64	383.39	2 672.72	1 752.68	17 700.16	17 503.89
dasri en litre	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
dasri en litre	0.00	1350.00	0.00	400.00	250.00	2000.00	
2024	7288.00	5426.26	460.93	2633.66	1695.03	17 503.89	

EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI DE GLOMEL 2025

Coût d'exploitation 2025

Collectivités	Prix forfaitaire à l'habitant	Déduction avenant électricité	Evacuation refus de tri	Bouteilles plastiques	Papier	Carton	Multi expérience plastique
HAUTE CORNOUAILLE	147 436.60		3 652.92	0.00	0.00	13 613.74	108 265.37
POHER COMMUNAUTE	151 760.80		10 814.68	0.00	0.00	16 634.19	191 942.06
MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	79 873.08		1 592.22	0.00	0.00	3 177.43	56 739.17
COMMUNAUTE COM. KREIZH BREIZH	182 069.33		13 967.22	3 163.41	0.00	11 337.54	194 894.37
TOTAL	561 139.81	0.00	30 027.04	3 163.41	0.00	44 762.90	551 840.96
TOTAL GÉNÉRAL				1 190 934.12			

Ecart en compta car pas assez d'ouverture de crédits rattachement fait pour décembre pour 101 141.23€ au lieu de 104 150.15 €

Différence de : 3 008.92€

TONNAGES GLOBAUX 2025

Collectivités	Multi expérience	Evacuation refus de tri	Corps plats	Papier	Carton	TOTAL
HAUTE CORNOUAILLE	466.46	52.13	0.00	0.00	194.26	712.85
POHER COMMUNAUTE	826.98	154.32	0.00	0.00	237.36	1 218.66
MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	244.46	22.72	0.00	0.00	45.34	312.52
COMMUNAUTE COM. KREIZH BREIZH	839.70	199.30	45.14	0.00	161.78	1 245.92
TOTAL	2 377.60	428.47	45.14	0.00	638.74	3 489.95

Tableau récapitulatif des coûts facturés par le SIRCOB à ses collectivités adhérentes :

(attention : les coûts « UVED » et « déchèteries » sont des coûts « nets », le SIRCOB payant les dépenses et percevant les recettes, alors que les coûts « centre de tri » sont des coûts bruts, le SIRCOB payant les dépenses et chaque collectivité percevant les recettes.)

SIRCOB		2020	évolution	2021	évolution	2022	évolution	2023	évolution	2024	évolution	2025	évolution	évolution /6 ans	évolution moyenne/ an/6 ans
Centre de tri	Coût	778 185,34	3,60%	815 006,32	4,73%	997 134,23	22,35%	1 132 035,18	13,53%	1 127 224,45	-0,42%	1 190 953,12	5,65%	53,04%	8,84%
	Tonnages	2 286,98	-13,56%	2 508,16	9,67%	3 009,39	19,98%	2 894,44	-3,82%	3 247,10	12,18%	3 489,95	7,48%	52,60%	8,77%
	Coût/tonne	340,27	19,85%	324,94	-4,50%	331,34	1,97%	391,11	18,04%	347,15	-11,24%	341,25	-1,70%	0,29%	0,05%
Déchèteries	Coût	1 190 044,13	10,85%	1 338 734,86	12,49%	1 492 435,90	11,48%	1 339 673,50	-10,24%	1 620 835,27	20,99%	1 815 551,35	12,01%	52,56%	8,76%
	Tonnages	14 200,47	3,89%	17 212,42	21,21%	15 073,54	-12,43%	14 675,45	-2,64%	17 503,87	19,27%	17 700,37	1,12%	24,65%	4,11%
	Coût/tonne	83,80	6,70%	77,78	-7,19%	99,01	27,30%	91,29	-7,80%	92,60	1,44%	102,57	10,77%	22,40%	3,73%
UVED	Coût	1 302 582,44	1,98%	1 511 688,98	16,05%	1 318 782,51	-12,76%	1 184 945,13	-10,15%	1 191 070,53	0,52%	1 298 222,70	9,00%	-0,33%	-0,06%
	Tonnages	13 931,36	2,27%	15 829,20	13,62%	13 666,14	-13,67%	13 542,23	-0,91%	12 603,92	-6,93%	12 603,92	0,00%	-9,53%	-1,59%
	Coût/tonne	93,50	-0,28%	95,50	2,14%	96,50	1,05%	87,50	-9,33%	94,50	8,00%	111,00	17,46%	18,72%	3,12%
TOTAL	Coût	3 270 811,91	5,44%	3 665 430,16	12,06%	3 808 352,64	3,90%	3 656 653,81	3,90%	3 939 130,25	-3,98%	4 304 727,17	9,28%	29,91%	4,99%
	Tonnages	30 418,81	1,61%	35 549,78	16,87%	31 749,07	-10,69%	31 112,12	-10,69%	33 354,89	-2,01%	33 794,24	1,32%	13,33%	2,22%
	Coût/tonne	107,53	3,77%	103,11	-4,11%	119,95	16,34%	117,53	16,34%	118,10	-2,02%	127,38	7,86%	14,64%	2,44%

POHER COMMUNAUTE															
		2020	évolution	2021	évolution	2022	évolution	2023	évolution	2024	évolution	2025	évolution	évolution /6 ans	évolution moyenne/ an/6 ans
Centre de tri	Coût	216 952,42	3,06%	229 040,64	5,57%	296 044,00	29,25%	336 311,62	13,60%	349 802,24	4,01%	371 151,72	6,10%	71,08%	11,85%
	Tonnages	686,96	-16,09%	799,50	16,38%	984,54	23,14%	899,13	-8,68%	1 118,46	24,39%	1 218,66	8,96%	77,40%	12,90%
	Coût/tonne	315,82	22,81%	286,48	-9,29%	300,69	4,96%	374,04	24,39%	312,75	-16,39%	304,56	-2,62%	-3,56%	-0,59%
Déchèteries	Coût	470 802,32	10,32%	549 232,74	16,66%	619 057,47	12,71%	468 004,81	-24,40%	614 040,12	31,20%	681 201,17	10,94%	44,69%	7,45%
	Tonnages	6 240,00	-3,89%	7 806,98	25,11%	6 648,24	-14,84%	3 966,33	-40,34%	6 949,78	75,22%	7 224,93	3,96%	15,78%	2,63%
	Coût/tonne	75,45	14,79%	70,35	-6,76%	93,12	32,36%	117,99	26,72%	88,35	-25,12%	94,28	6,71%	24,96%	4,16%
UVED	Coût	405 607,49	1,10%	475 532,47	17,24%	411 802,17	-13,40%	367 306,63	-10,81%	309 439,03	-15,75%	290 675,70	-6,06%	-28,34%	-4,72%
	Tonnages	4 338,05	1,39%	4 979,40	14,78%	4 267,38	-14,30%	4 197,79	-1,63%	3 274,49	-21,99%	2 618,70	-20,03%	-39,63%	-6,61%
	Coût/tonne	93,50	-0,28%	95,50	2,14%	96,50	1,05%	87,50	-9,33%	94,50	8,00%	111,00	17,46%	18,72%	3,12%
TOTAL	Coût	1 093 362,23	5,29%	1 253 805,86	14,67%	1 326 903,64	5,83%	1 171 623,06	5,83%	1 273 281,39	-11,70%	1 343 028,59	8,68%	31,54%	5,26%
	Tonnages	11 265,01	-2,81%	13 585,87	20,60%	11 900,16	-12,41%	9 063,25	-12,41%	11 342,73	-23,84%	11 062,29	25,15%	14,73%	2,45%
	Coût/tonne	97,06	8,33%	92,29	-4,92%	111,50	20,82%	129,27	20,82%	112,26	15,94%	121,41	-13,16%	14,65%	2,44%
CCKB															
		2020	évolution	2021	évolution	2022	évolution	2023	évolution	2024	évolution	2025	évolution	évolution /6 ans	évolution moyenne/ an/6 ans
Centre de tri	Coût	254 554,14	2,01%	261 558,09	2,75%	321 973,50	23,10%	367 339,75	14,09%	369 257,00	0,52%	405 431,88	9,80%	59,27%	9,88%
	Tonnages	713,50	-20,89%	752,40	5,45%	977,73	29,95%	982,45	0,48%	1 105,48	12,52%	1 245,92	12,70%	74,62%	12,44%
	Coût/tonne	356,77	28,94%	347,63	-2,56%	329,31	-5,27%	373,90	13,54%	334,02	-10,67%	325,41	-2,58%	-8,79%	-1,47%
Déchèteries	Coût							47 373,11		61 857,70	30,58%	70 826,85	14,50%		
	Tonnages							374,24		706,94	88,90%	761,19	7,68%		
	Coût/tonne							126,59		87,50	-30,88%	93,05	6,34%		
UVED	Coût	404 755,05	5,03%	448 456,54	10,80%	402 939,61	-10,15%	356 316,63	-11,57%	384 514,58	7,91%	434 309,70	12,95%	7,30%	1,22%
	Tonnages	4 328,93	5,32%	4 695,88	8,48%	4 175,54	-11,08%	4 072,19	-2,48%	4 068,94	-0,08%	3 912,70	-3,84%	-9,62%	-1,60%
	Coût/tonne	93,50	-0,28%	95,50	2,14%	96,50	1,05%	87,50	-9,33%	94,50	8,00%	111,00	17,46%	18,72%	3,12%
TOTAL	Coût	659 309,19	3,84%	710 014,63	7,69%	724 913,11	2,10%	723 656,38	2,10%	753 771,58	-0,17%	839 741,58	4,16%	22,65%	3,78%
	Tonnages	5 042,43	0,60%	5 448,28	8,05%	5 153,27	-5,41%	5 054,64	-5,41%	5 174,42	-1,91%	5 158,62	2,37%	7,28%	1,21%
	Coût/tonne	130,75	3,22%	130,32	-0,33%	140,67	7,94%	143,17	7,94%	145,67	1,77%	162,78	1,75%	14,33%	2,39%

CCHC		2020	évolution	2021	évolution	2022	évolution	2023	évolution	2024	évolution	2025	évolution	évolution /6 ans	évolution moyenne/ an/6 ans
Centre de tri	Coût	200 353,47	5,36%	215 405,71	7,51%	251 776,78	16,88%	282 889,00	12,36%	270 372,08	-4,42%	272 987,63	0,97%	36,25%	6,04%
	Tonnages	636,80	-0,36%	634,98	-0,29%	724,70	14,13%	693,63	-4,29%	717,85	3,49%	712,85	-0,70%	11,94%	1,99%
	Coût/tonne	314,63	5,74%	339,23	7,82%	347,42	2,41%	407,84	17,39%	376,64	-7,65%	382,95	1,68%	21,72%	3,62%
Déchèteries	Coût	461 847,80	5,51%	510 023,67	10,43%	562 890,99	10,37%	566 904,39	0,71%	665 077,06	17,32%	716 225,48	7,69%	55,08%	9,18%
	Tonnages	5 512,67	11,69%	6 728,36	22,05%	6 149,12	-8,61%	6 933,57	12,76%	7 121,28	2,71%	7 032,32	-1,25%	27,57%	4,59%
	Coût/tonne	83,78	-5,53%	75,80	-9,52%	91,54	20,76%	81,76	-10,68%	93,39	14,22%	101,85	9,05%	21,57%	3,59%
UVED	Coût	322 598,94	-0,04%	380 473,91	17,94%	326 534,77	-14,18%	297 032,75	-9,03%	322 946,70	8,72%	372 549,30	15,36%	15,48%	2,58%
	Tonnages	3 450,26	0,23%	3 984,02	15,47%	3 383,78	-15,07%	3 394,66	0,32%	3 417,43	0,67%	3 356,30	-1,79%	-2,72%	-0,45%
	Coût/tonne	93,50	-0,28%	95,50	2,14%	96,50	1,05%	87,50	-9,33%	94,50	8,00%	111,00	17,46%	18,72%	3,12%
TOTAL	Coût	984 800,21	3,60%	1 105 903,29	12,30%	1 141 202,54	3,19%	1 146 826,14	3,19%	1 258 395,84	0,49%	1 361 762,41	9,73%	29,34%	4,89%
	Tonnages	9 599,73	6,46%	11 347,36	18,20%	10 257,60	-9,60%	11 021,86	-9,60%	11 256,56	7,45%	11 101,47	2,13%	10,92%	1,82%
	Coût/tonne	102,59	-2,69%	97,46	-5,00%	111,25	14,15%	104,05	14,15%	111,79	-6,48%	122,67	7,44%	16,61%	2,77%
MONTS D'ARREE															
		2020	évolution	2021	évolution	2022	évolution	2023	évolution	2024	évolution	2025	évolution	évolution /6 ans	évolution moyenne/ an/6 ans
Centre de tri	Coût	106 325,30	5,33%	109 001,88	2,52%	127 339,95	16,82%	145 494,81	14,26%	137 793,14	-5,29%	141 381,89	2,60%	32,97%	5,50%
	Tonnages	249,72	-12,72%	321,28	28,66%	322,42	0,35%	319,23	-0,99%	305,31	-4,36%	312,52	2,36%	25,15%	4,19%
	Coût/tonne	425,78	20,67%	339,27	-20,32%	394,95	16,41%	455,77	15,40%	451,33	-0,97%	452,39	0,24%	6,25%	1,04%
Déchèteries	Coût	257 394,01	23,09%	279 478,44	8,58%	310 487,44	11,10%	257 391,19	-17,10%	279 860,39	8,73%	347 297,85	24,10%	34,93%	5,82%
	Tonnages	2 447,80	9,27%	2 677,09	9,37%	2 276,18	-14,98%	3 401,31	49,43%	2 725,87	-19,86%	2 681,93	-1,61%	9,57%	1,59%
	Coût/tonne	105,15	12,65%	104,40	-0,72%	136,41	30,66%	75,67	-44,52%	102,67	35,67%	129,50	26,13%	23,15%	3,86%
UVED	Coût	169 620,97	0,98%	207 226,06	22,17%	177 505,96	-14,34%	164 289,13	-7,45%	174 170,23	6,01%	200 688,00	15,23%	18,32%	3,05%
	Tonnages	1 814,13	1,26%	2 169,91	19,61%	1 839,44	-15,23%	1 877,59	2,07%	1 843,07	-1,84%	1 808,00	-1,90%	-0,34%	-0,06%
	Coût/tonne	93,50	-0,28%	95,50	2,14%	96,50	1,05%	87,50	-9,33%	94,50	8,00%	111,00	17,46%	18,72%	3,12%
TOTAL	Coût	533 340,27	11,57%	595 706,37	11,69%	615 333,35	3,29%	567 175,13	3,29%	591 823,75	-7,83%	689 367,74	4,35%	37,16%	6,19%
	Tonnages	4 511,64	4,49%	5 168,28	14,55%	4 438,04	-14,13%	5 598,13	-14,13%	4 874,25	26,14%	4 802,45	-12,93%	22,51%	3,75%
	Coût/tonne	118,21	6,78%	115,26	-2,50%	138,65	20,29%	101,32	20,29%	121,42	-26,93%	143,55	19,84%	11,96%	1,99%